



✉ : [cgt.021@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@cp.finances.gouv.fr)  
site Internet : [www.tresor.cgt.fr/21](http://www.tresor.cgt.fr/21)

# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

### CAP du 27 mars 2007 – tableaux d'avancement

Avril 2007

Numéro 100

#### Dans ce numéro

- 1 CAPL du 27 mars 2007.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Quand Mme Escard se prend les pieds dans Hélios !
- 4 Bulletin d'adhésion.

Les Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) concernant les tableaux d'avancement de grade des agents de catégorie B et C ont eu lieu le mardi 27 mars 2007 (à l'exception des tableaux d'avancement à Contrôleur principal présentés à la CAPL du 19 avril 2007). En revanche, la liste d'aptitude des agents de catégorie C à Contrôleur du TP sera présentée à la CAPL du 14 mai 2007.

La CGT a demandé à la TPG de respecter cette année les règles mises en place par la DGCP afin de ne pas faire naître de faux espoirs aux gens comme ce fut le cas l'année passée. La CGT a rappelé son point de vue sur la constitution des tableaux d'avancement et s'est abstenue lors du vote. [voir l'intégralité de la déclaration CGT sur notre site Internet à l'adresse suivante : [http://www.tresor.cgt.fr/21/IMG/pdf/Declaration\\_liminaire\\_CGT\\_a\\_CAPL\\_du\\_27\\_03\\_2007.pdf](http://www.tresor.cgt.fr/21/IMG/pdf/Declaration_liminaire_CGT_a_CAPL_du_27_03_2007.pdf) ]

Cette année la direction locale nous a confirmé qu'elle appliquait à la lettre les critères définis dans les instructions (notes de service n° 07-010-v32 du 12/02/2007) et a donc proposé les listes suivantes :

#### - Tableau d'avancement au grade de contrôleur 1ère classe 2007.

Conditions: au minimum contrôleur de 2ème classe échelon 7 depuis 2 ans au 31/12/2006 et au moins 5 ans de service en catégorie B ; note 2004 égale au moins à 19, note 2005 et 2006 égale au moins à la note de référence.

#### Classement des retenus :

1. DEMOULIN Jacqueline (TG Animation et gestion informatisée)
2. MENDOZA Roselyne (T. Montbard)
3. LEROY Christiane (T. Sombornon)
4. MENONE Françoise (TG Examen des comptes)
5. HYTIER Claude (TG Equipe de renfort départementale)
6. LECOMTE Patrick (TG Animation et gestion informatisée)
7. SAUGER Dominique (T. Dijon CHU)
8. DERUEL Catherine (T. Dijon OPAC et OPDHLM)
9. LASSERTEUX Laurence (T. Montigny-sur-Aube)

(suite au verso)

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

**Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) :** PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BLANCHE Michèle (T. Chenôve).

**Contrôleurs :** MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).  
**Inspecteurs :** GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

**Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) :** BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

**Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) :** SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

(suite de la page précédente)

**- Tableau avancement au grade d'AAP 2ème classe :**

Critères : être au minimum au 5è échelon d'AAP au 31/12/2006 avec au moins 6 ans de services dans ce grade ; note 2005 et 2006 égale au moins à la note de référence.

Classement des retenus :

1. BONIN Luc (Paierie Dale),
2. GUENEAU Dominique (Paierie Dale),
3. DURAND Christophe (T. Dijon-Male).

A noter que certains agents proposés par notre direction locale l'année dernière mais non retenus par la DGCP ne figuraient cette fois plus du tout sur les listes car le critère des 6 ans de services a été instauré entre-temps !!!!!

**-Tableau avancement au grade d'AAP 1ère classe :**

Critères : au minimum AAP2è classe au 7ème échelon depuis 2 ans au 31/12/2006 et au moins 5 ans de services dans ce grade ; note 2004 égale au moins 19, notes 2005 et 2006 égales au moins à la note de référence.

Les 68 agents qui remplissaient ces conditions dans notre département ont donc été classés par ordre décroissant : 1°) d'échelon ; 2°) de notes (addition de 2005 et 2006) dans le même échelon ; 3°) d'ancienneté à égalité de notes dans le même

échelon.

Autrement dit, entre 2 agents au même échelon, ce n'est pas le + ancien qui compte mais celui qui a la note la + élevée (en additionnant 2005 et 2006). Au total, il y a eu 20 agents inscrits

Classement des retenus :

1. HILPERT Gina (TG-DI),
2. SEIGNEZ-MINOT Sylvaine (T. Chenôve),
3. MELIN Jean-louis (T. Sombornon),
4. MORLOT Sylvie (TG-Comptabilité de l'impôt),
5. CLUZEL-BOURDIN Christine (TG-Pensions),
6. RABIN Catherine (T. Dijon-Sud),
7. BAUDIER Gilles (TG-Logistique et Budget),
8. HADAS Pascale (T. Dijon-Sud),
9. GUICHARD Sylviane (TG-Paye),
10. COLAS Véronique (T. Dijon-CHU),
11. MARTINOTTI Catherine (T. Dijon -OPDHLM),
12. PETEY Marie-Claude (TG-Caisse des dépôts),
13. GIRARD Eric (TG- Contrôle redevance),
14. GUYON Aline (T. Nuits St Georges),
15. CROCHARD Pascale (TG-Pensions),
16. MAITROT Françoise (T. Semur en Auxois),
17. BONNIN Marie-Christine (TG-autres dépenses de l'Etat),
18. STIEFVATER Isabelle (TG- Pensions),
19. ZUTTON Odile (T. Dijon-Nord),
20. PONCIN Didier (TG-Redevance).

## Quand Mme Escard se prend les pieds dans Hélios !

Le 19 mars dernier, la section Côte d'Or de la CGT avait écrit à Mme la TPG pour lui demander de suspendre le déploiement d'Hélios dans le département en raison des problèmes générés par cet application qui est loin d'être finalisée [voir notre lettre sur le site Internet à l'adresse suivante : [http://www.tresor.cgt.fr/21/IMG/pdf/Lettre\\_au\\_TPG\\_pour\\_HELIOS\\_-\\_19\\_03\\_2007.pdf](http://www.tresor.cgt.fr/21/IMG/pdf/Lettre_au_TPG_pour_HELIOS_-_19_03_2007.pdf)].

Le 28 mars 2007, la longue argumentation de la TPG pour maintenir le calendrier de déploiement nous parvenait. Cette réponse était même diffusée à l'ensemble des agents du département [voir sur le site Internet à l'adresse suivante : [http://www.tresor.cgt.fr/21/IMG/pdf/Reponse\\_TPG\\_a\\_la\\_CGT\\_28\\_03\\_2007.pdf](http://www.tresor.cgt.fr/21/IMG/pdf/Reponse_TPG_a_la_CGT_28_03_2007.pdf)].

Dès la première page, Mme Escard prétend qu'il n'y a pas de dysfonctionnement pour préciser 18 lignes plus bas que « pour la période allant de septembre 2006 à mars 2007, trois dysfonctionnements graves » peuvent être mis au passif de l'application » !!!

Nous n'irons pas plus loin dans l'analyse de la réponse à notre lettre car cela suffit amplement pour que « chacun prenne conscience des enjeux de sa propre responsabilité dans la réussite d'un projet » (extrait du mèl de Mme Escard à l'ensemble des agents) ou plutôt, dirions-nous, dans l'échec du projet Hélios face une hiérarchie qui s'obstine à maintenir ses objectifs en refusant de regarder la réalité du terrain.

### BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

**NOM et PRENOM** : .....

**AFFECTATION** : .....

**GRADE** : ..... **ECHELON** : .....